

Le ministre des Finances l'a assuré

«Les projets publics gelés ne sont pas annulés»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3728 - Ven 27 - Sam 28 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Tramway d'Alger

Le trafic encore interrompu à cause des intempéries

Page 24



Immigration clandestine

Plus de 300 Nigériens rapatriés dans les tout prochains jours

Page 2

La Russie réfléchit à la manière de punir la Turquie

Par Mohamed Habili

Pour les Russes, il est clair qu'ils estiment ne pas avoir fait l'objet d'un seul attentat terroriste depuis qu'ils interviennent directement en Syrie, mais de deux, qui comme par un fait exprès les ont atteints l'un et l'autre dans deux de leurs avions. Que l'un de ces avions soit un avion de ligne régulier, et l'autre un bombardier, opérant dans un espace aérien particulièrement encombré, ne semble pas les convaincre d'appliquer aux deux faits des prismes différents. Quand leur président déclare que l'attaque turque est un coup porté en traître, il veut bien sûr laisser entendre qu'elle satisfait au principal critère d'un acte terroriste, qui en effet se présente toujours comme un coup de poignard dans le dos. Or un coup de cet acabit est autant le fait d'un déloyal que d'un faible. D'un faible qui justement n'a d'autre choix que de compenser sa faiblesse par sa déloyauté. Mais on peut tout aussi bien se demander si Poutine n'a pas surtout voulu dire que le coup turc est d'une certaine façon pire, plus vicieux et perfide qu'un acte terroriste. D'un attentat terroriste, il ne vient en effet à l'esprit de personne de dire que c'est un coup de poignard dans le dos. D'un terroriste, on peut être pris à revers, par surprise toujours, mais pas dans le dos à vrai dire, car c'est quelqu'un avec qui, d'une part, on est en guerre, et dont on connaît les méthodes d'autre part. L'attentat contre l'Airbus russe au-dessus du Sinaï est un acte terroriste, ce n'est pas un coup porté dans le dos.

Suite en page 3

Le Premier ministre rappelle la difficulté de la conjoncture économique

Sellal avertit : «Nous n'avons pas le droit à l'erreur»



Devant des agriculteurs venus de plusieurs wilayas du pays pour fêter le 41^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens, abrité par la wilaya de Ain Defla, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, n'a annoncé aucune mesure en faveur de ce secteur et a préféré rappeler aux Algériens la difficulté de la conjoncture économique, mais surtout leur solidarité et leur mobilisation. Lire page 3

Béjaïa

Le wali dresse un tableau noir de l'état de la wilaya

Page 3



Hommages à des artistes et hommes de culture
«Ma piste aux étoiles», galerie de portraits signée Nadjib Stambouli

Page 13

Tizi Ouzou

Le wali demande la réouverture des bureaux de poste fermés pour insécurité

LE WALI de Tizi Ouzou, Brahim Merrad a, de nouveau, rassuré jeudi, les populations de tout entreprendre pour mettre fin à l'insécurité à laquelle est confrontée cette wilaya ces dernières années par le redéploiement des éléments de la Gendarmerie nationale par la réalisation de nouvelles structures. Le wali qui s'exprimait devant les représentants des habitants des communes des daïras de Ouadhias et Boghni, a indiqué que le taux de couverture sécuritaire de la wilaya de Tizi Ouzou par la Gendarmerie nationale n'est que de 23% tout en soutenant que celui-ci est appelé à progresser par la réalisation de nouvelles brigades inscrites dans le cadre du redéploiement du même corps de sécurité décidées par son commandement. Le wali a rendu hommage aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, la police et les patriotes pour les efforts et les sacrifices consentis pour assurer la quiétude des personnes et de leurs biens à travers le territoire de la wilaya. Pour Brahim Merrad, la sécurité nécessite également l'implication du citoyen aux côtés des forces de sécurité.

Sur un autre chapitre, par ailleurs, le wali de Tizi Ouzou a assuré que les bureaux d'Algérie Poste fermés pour des considérations sécuritaires seront rouverts à l'effet de rapprocher ces services des citoyens qui parcourent des dizaines de kilomètres pour pouvoir bénéficier des prestations d'Algérie Poste. Pour Brahim Merrad, il n'y a pas de raison que cette situation perdure encore. Il a invité les responsables d'Algérie Poste à procéder à la réouverture de tous les bureaux de poste fermés d'autant plus que le motif de l'insécurité ayant été derrière la décision de leur fermeture «n'est plus valable».

Autre annonce du wali de Tizi Ouzou à l'occasion de sa visite dans les deux daïras précitées, c'est le raccordement des trois communes restantes de la wilaya, à savoir, Zekri, Ait Chaffaa et Akkerou au réseau d'alimentation en gaz naturel. Il a indiqué que ces trois régions qui restent à alimenter par le gaz naturel parmi les 67 communes de la wilaya de Tizi Ouzou bénéficieront d'une opération durant l'année 2016 et que celle-ci est déjà inscrite. Il est à noter que le wali de Tizi Ouzou était cette semaine dans les daïras de Draa El-Mizan et Tizi Ghénif (mercredi) et Ouadhias et Boghni (jeudi).

Hamid M.

Le ministre des Finances l'a assuré

«Les projets publics gelés ne sont pas annulés»

■ *Abderrahmane Benkhalfa a assuré que les projets publics qui ont été gelés n'ont pas été annulés et qu'ils seront lancés dès que la situation financière du pays s'améliore. Il a également expliqué que tous les projets gelés à travers les différentes wilayas portaient sur des secteurs «complémentaires» et ne touchaient pas aux secteurs sensibles qui ont une «lourde charge sociale» tels ceux de l'éducation et de la santé.*

Par Meriem Benchaouia

«**A**ucun projet n'a été annulé ni supprimé. Il s'agit seulement de reporter la réalisation de ces projets (gelés) en attendant que les ressources financières du pays retrouvent leur niveau (habituel)», a affirmé le ministre des Finances. S'exprimant devant la presse en marge d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, Abderrahmane Benkhalfa a en effet assuré que les projets publics qui ont été gelés n'ont pas été annulés et qu'ils seront lancés dès que la situation financière du pays s'améliore. Il a également expliqué que tous les projets gelés à travers les différentes wilayas portaient sur des secteurs «complémentaires» et ne touchaient pas aux secteurs sensibles qui ont une «lourde charge sociale» tels ceux de l'éducation et de la santé. A ce propos, il est à rappeler que les projets gelés sont également ceux dont les études n'ont pas encore été lancées, et ce, dans l'objectif de dégager des plus-values sur le budget de l'Etat en cette conjoncture marquée par une baisse de près de moitié de ses revenus d'exportations des hydrocarbures. Lors de cette séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, le ministre a été interrogé sur les projets gelés dans la wilaya de Batna. M. Benkhalfa a alors expliqué qu'il existe une nomenclature de ces gels et que celle-ci était établie par ordre de priorité. «Tous ces projets sont gelés momentanément et ne sont pas annulés. Nous allons tous les relancer quand la situation financière du pays s'améliorera», a-t-il déclaré, affirmant que nombre d'autres projets étaient maintenus et sont à présent en cours de réalisation dans cette wilaya



Phy. Sonnyel, A.

comme dans d'autres. Le parlementaire qui a soumis cette question orale au ministre a cité quatre projets suspendus à Batna. Il s'agit de la réalisation d'un centre hospitalo-universitaire, d'une voie ferrée, d'un tramway et d'un contournement de la route Khenchela-Batna (102 km). M. Benkhalfa a répondu que pour la réalisation de la voie ferrée, il s'agit plutôt d'un «problème technique» qui est en cours de résolution par le ministère des Transports et non du gel de ce projet. Par ailleurs, le ministre a été interpellé par un autre parlementaire au sujet d'une instruction datant d'avril 2014, adressée par la Direction générale des domaines aux services de préservation foncière, qui interdit aux propriétaires des terres agricoles en indivision, selon lui,

toute opération ou transaction relative à ces terres. Un bien en indivision est un bien sur lequel plusieurs personnes ont un droit mais qui n'est pas matériellement divisé entre elles, explique-t-on. Selon lui, depuis son entrée en vigueur cette disposition empêche les propriétaires privés de ces terres de les exploiter notamment dans le cadre de l'habitat rural, et de régler les litiges familiaux relatifs à la répartition de ces terres. A ce propos, le ministre a indiqué que l'Etat veillait à préserver les terres agricoles pour qu'elles soient exploitées en tant que telles et non pour la construction, et ce, même si ces terres relèvent de la propriété privée. Selon lui, il s'agit d'une mesure «préservatrice et momentanée», qui vise à préserver l'aspect agricole de

ces terres. «Il y a une démarche au niveau du gouvernement qui vise à préserver et à protéger tous les terrains agricoles au niveau national», a-t-il insisté. Et c'est dans cet objectif, a-t-il explicité, que son ministère a élaboré cette instruction d'avril 2014 du fait que des parcelles de terres agricoles ont été affectées à la construction de logements sans avoir des permis de division de ces terres en indivision. Cette mesure vise donc à mettre fin à ces pratiques «illégal», selon le ministre qui a, toutefois, assuré que l'Etat n'avait pas du tout l'intention d'accaparer ces terres. Mais il a fait savoir qu'un texte réglementaire sera promulgué prochainement afin de mettre fin à cette situation de blocage de cette catégorie de terres agricoles. **M. B.**

Immigration clandestine

Plus de 300 Nigériens rapatriés dans les tout prochains jours

Quelque 322 ressortissants nigériens, en situation irrégulière en Algérie, seront transférés dans les tout prochains jours vers le centre d'accueil de Tamanrasset, en prévision de leur rapatriement, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Tous les moyens seront mobilisés pour le bon déroulement de cette opération, initialement prévue pour hier vendredi (27 novembre) et reportée à la suite de l'incendie ayant affecté, mardi dernier, le centre de regroupement des ressortissants africains à Ouargla, dont l'enquête se poursuit toujours pour en déterminer les circonstances exactes, a-t-on précisé. Suite à ce sinistre, des mesures d'urgence ont été entreprises,

en coordination avec les différents corps de sécurité, pour transférer les pensionnaires de ce centre de regroupement, soit plus de 650 personnes de onze nationalités africaines, vers un autre centre provisoire situé dans la zone de Said-Otba (Ouargla), a fait savoir la même source.

Le tragique incendie avait fait 18 morts et une soixantaine de blessés qui ont été pris en charge aux services des urgences et de chirurgie orthopédique de l'établissement public hospitalier «Mohamed-Boudiaf» à Ouargla, tandis que 109 autres ont subi un contrôle médical au niveau de l'hôpital militaire régional de Ouargla, selon les services de la wilaya.

Une cellule de crise, présidée par le wali et regroupant plusieurs responsables de wilaya concernés, a été constituée pour coordonner les actions et suivre la situation.

Le gouvernement nigérien avait formulé une demande de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire algérien, à laquelle les autorités algériennes ont répondu favorablement.

L'Algérie a confirmé que toutes les dispositions ont été prises pour le rapatriement des ressortissants nigériens vers leur pays d'origine, dans un cadre «fraternel» et dans «le respect total de leur dignité» jusqu'à leur arrivée à leurs villages et habitations. **Yanis G.**

Le Premier ministre rappelle la difficulté de la conjoncture économique

Sellal avertit : «Nous n'avons pas le droit à l'erreur»

■ Devant des agriculteurs venus de plusieurs wilayas du pays pour fêter le 41^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens, abrité par la wilaya de Ain Defla, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, n'a annoncé aucune mesure en faveur de ce secteur et a préféré rappeler aux Algériens la difficulté de la conjoncture économique, mais surtout leur solidarité et leur mobilisation.



Par Nacera Chennafi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a effectué une visite de travail jeudi à Ain Defla a appelé les Algériens à se mobiliser pour faire face à cette situation, relevant que l'Algérie «se présente comme une île paisible dans un environnement régional instable». Dans ce cadre, il a rappelé la conjoncture économique marquée par la poursuite de la chute des prix du pétrole suivie d'une baisse des réserves de change. A ce propos, Sellal dira que l'Algérie «amorce un virage engendré par la chute des prix du pétrole et ses répercussions sur les recettes de l'Etat». Tout en rappelant que la situation est difficile, il a assuré, lors d'une rencontre avec les agriculteurs à

l'occasion du 41^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), que «les solutions sont entre nos mains», soulignant cependant que «le gouvernement ne peut pas s'aventurer».

Dans ce contexte, Sellal a évoqué les débats autour du PLF 2016 au niveau de l'APN, soulignant «un débat houleux est animé au niveau de l'APN sur la loi de finances. Je peux vous assurer que nous maîtrisons la situation économique mais il n'est plus question à l'avenir d'aller à l'aventure». Sellal avertit : «Nous n'avons pas le droit à l'erreur», en se basant sur le fait que les prévisions n'annoncent pas une hausse des prix du pétrole en 2016 et que cette hausse n'est possible qu'en 2017, une manière probable-

ment pour le gouvernement de justifier et défendre les différentes mesures prises, dont celles proposées dans le projet de loi de finances 2016 portant des augmentations des prix de la vignette automobile, du gazoil et de l'électricité.

Pour rappel, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait annoncé mercredi devant les députés que le gouvernement a entamé une réflexion sur la révision de la politique des subventions.

Le Premier ministre a plaidé pour une économie «alternative» dans laquelle l'agriculture sera le «moteur».

Dans ce sens, il a appelé les agriculteurs à fournir davantage d'efforts pour assurer la relance de leur secteur et la diversification de l'économie

nationale, soulignant la nécessité de promouvoir les exploitations agricoles et l'industrie agroalimentaire. Comme contrepartie, il a assuré que le gouvernement poursuivra son soutien à la mécanisation du secteur, ainsi que les mesures de facilitation des investissements dans le domaine agricole. Selon Sellal, la priorité du secteur n'est pas seulement de satisfaire les besoins du pays en produits agricoles, mais aussi de créer des unités d'industrie agroalimentaire en mesure de se lancer dans l'exportation. «Il est inconcevable que l'on continue en 2015 à importer des quantités considérables de lait alors que nous possédons les moyens d'en développer la production localement», a-t-il dit.

Il a également souligné la nécessité de recourir aux techniques modernes pour améliorer la productivité et remédier au manque de main-d'œuvre. Sellal a rappelé, à cet effet, qu'un programme d'extension de la surface irriguée d'un million d'hectares à l'horizon 2019 a été lancé dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Il a aussi souligné la mise en œuvre de la loi 03-10 d'août 2010 relative à l'exploitation des terres agricoles relevant du domaine de l'Etat qui a permis la distribution de 176 000 contrats de concession pour l'exploitation des terres agricoles, précisant que cette opération se poursuivait toujours. Par ailleurs, Sellal a évoqué l'importance de la formation dans les métiers agricoles, annonçant la création prochaine de trois écoles spécialisées à Mascara, El Oued et Ain Defla.

Pour rappel, il y a six ans l'Etat avait effacé les dettes des agriculteurs, quand l'Algérie connaissait une embellie financière. N. C.

Béjaïa

Le wali dresse un tableau noir de l'état de la wilaya

La wilaya de Béjaïa est sous-développée, loin de tout progrès; elle est classée dernière à l'échelle nationale», a laissé entendre le wali de Béjaïa Ouled Salah Zitouni lors d'une réunion avec des bureaux d'études, chefs d'entreprises du secteur du bâtiment, organismes, voire des promoteurs publics tels que l'OPGI, la direction du logement et des équipements publics (Dlep), etc. pour décrire l'état du développement de la wilaya. Un constat qu'il a dressé après ses déplacements aux 52 communes de la wilaya. A vrai dire, tout le monde a déjà fait ce constat mais cette vérité mérite d'être dite de la bouche d'un responsable qui a fait montre d'une détermination à relancer la machine. Il dira dans ce

sens: «Les gens pensent que c'est un feu de paille». La machine doit être dégrillée, huilée, puis mise en marche et à ce moment là on pourra dire qu'on a commencé à travailler», ajoute-t-il, pour décrire la situation du sous-développement dans laquelle est empêtrée la wilaya. Et de rappeler qu'«un briefing est fait tous les dimanches et un conseil de wilaya est convoqué tous les 15 jours pour faire le point, notamment évaluer la consommation des crédits, l'avancement des projets, trouver des solutions aux problèmes et difficultés posés, etc.». Le manque d'entreprises aussi est cité comme l'un des facteurs à l'origine de cette situation et pas seulement d'ailleurs puisque la bureaucratie y est pour beaucoup dans

cette situation. Car il y a des investisseurs qui ont contracté des crédits bancaires et acquis des moyens matériels, mais qui n'arrivent pas à obtenir des actes de concession et d'autres qui ont réalisé des projets mais qui ne sont pas encore honorés au point d'être asphyxiés. C'est le cas d'un chef d'entreprise qui a fait un témoignage poignant dans ce sens. Le wali a donné instruction à assainir totalement la situation des promoteurs dont 25 bloqués depuis des années et rappelé auparavant que 36 800 unités de logements non lancées, un réseau routier vétuste, un taux de raccordement au gaz de ville de 29% seulement (une wilaya classée dernière), etc.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

La Russie réfléchit à la manière de punir la Turquie

suite de la page Une

La Russie est en guerre contre Daech, qui est une organisation terroriste connue et reconnue comme telle, et qui par-dessus le marché se considère elle-même en guerre contre la Russie. Ce n'est pas le cas de la Russie et de la Turquie. Pas encore. Mais la Turquie a déjà fait tout ce qu'il fallait pour que cela change. Car abattre un avion militaire d'un autre pays, qu'il ait ou non violé votre espace aérien, c'est toujours un casus belli. A fortiori quand on est membre de l'Otan et que cet avion est russe, ce qui n'est pas arrivé depuis un demi-siècle. En agissant comme elle l'a fait, la Turquie n'a certes pas déclaré du même coup la guerre à la Russie, mais elle lui a fait savoir qu'elle était prête à cette éventualité, qu'elle ne tremblait pas à cette perspective, et que de toute façon il ne tenait qu'à elle, la Russie, pour qu'il en soit ainsi, pour que la guerre lui soit déclarée en bonne et due forme. Impossible que ce message n'ait pas été saisi par la Russie, qu'autant dire on entend réfléchir durement à la meilleure riposte à apporter à ce qu'elle vit comme une agression gratuite. La réalité, c'est que cela fait un bout de temps que la Turquie la mettait en garde contre la violation de son espace aérien par ses avions opérant en Syrie. L'incident de mardi dernier n'en a pas moins surpris la Russie, parce qu'elle s'était dit que jamais la Turquie n'oserait mettre ses menaces à exécution. Et puis voilà que c'est chose faite, qu'un bombardier russe a été abattu et qu'un de ses passagers a été tué par des djihadistes. A l'évidence, la Russie veut punir la Turquie, mais dans le même temps elle ne veut céder ni à sa colère, ni à ce qui pourrait être une provocation ourdie par les Etats-Unis. On l'entend réfléchir durement à la manière de punir la Turquie mais sans que cela ait pour conséquence de déclencher un processus incontrôlable. D'autant qu'elle ne peut exclure que son avion abattu soit la réponse tardive de la Turquie à ce qui est arrivé à un de ses avions tout au début de la guerre en Syrie, incident qu'elle a dû alors lui imputer.

M. H.

Généralisation des caravanes touristiques en Algérie

Faire découvrir l'Algérie profonde aux jeunes

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a affirmé, à Alger, qu'afin de permettre aux jeunes de découvrir l'Algérie profonde, les caravanes touristiques seront prochainement généralisées à travers le pays.

Par Thinhinene Khouchi

Selon M. Ould Ali qui a donné le coup d'envoi d'une caravane touristique pour jeunes de la wilaya d'Alger, «la généralisation de ces initiatives se fera dans les plus brefs délais dans toutes les wilayas du pays et ce, pour faire découvrir aux jeunes les potentialités touristiques et culturelles que recèle l'Algérie profonde et les rapprocher de la mémoire historique révolutionnaire». Il soulignera que concernant les conditions d'accueil de cette caravane qui compte 1 000 jeunes issus des différentes communes de la wilaya d'Alger, toutes les conditions sont réunies dans les maisons de jeunes à travers les 22 wilayas dans lesquelles ils se rendront. «Un programme spécial a été élaboré pour cette caravane qui sera supervisée par 60 encadreurs, des psychologues et des médecins», assure le ministre de la Jeunesse. Le programme prévoit des excursions aux différents sites touristiques et archéologiques des wilayas inscrites au

programme, à l'instar de Sétif, Tiaret, Béjaïa, Tlemcen, Biskra, Annaba et Batna. Organisée sous le slogan «Algérien et fier», la caravane a démarré du siège de l'Union générale des travailleurs algériens sous les cris enthousiastes des jeunes bénéficiaires de cette initiative qui a pour objectif de «permettre aux jeunes chômeurs âgés de 18 à 30 ans de connaître les patrimoines matériel et immatériel des régions de l'Algérie profonde», a indiqué la direction de la jeunesse et des sports. Elle vise également à encourager le tourisme de jeunes et l'échange culturel et récréatif en impliquant les différentes ligues et associations de jeunes locales, ont estimé les organisateurs qui ont ajouté que l'inscription sur les listes des bénéficiaires se fait au niveau des maisons de jeunes à travers la wilaya. 6 000 jeunes ont bénéficié, durant 2015, de ces excursions à raison de 1 000 jeunes par caravane dans le cadre du programme de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger relatif aux caravanes touristiques. 400 autres ont pris part à des opérations de jumelage avec plusieurs wilayas en coordination avec les ligues de jeunes et associations concernées. A cette occasion, 1 000 jeunes se rendront dans les Wilayas historiques I, II et III. La caravane sera suivie d'une



El Hadi Ould Ali, ministre de la Jeunesse et des Sports

Tipasa

80 mosquées en cours de construction

QUATRE-vingt mosquées sont en construction dans la wilaya de Tipasa, dont une mosquée pôle, dans le centre-ville, inscrites au titre du programme gouvernemental portant sur la réalisation de 10 mosquées-pôles à l'échelle nationale, a-t-on appris auprès de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs. En réalisation à la sortie ouest de la ville de Tipasa, cette mosquée-pôle, d'une capacité d'accueil de 15 000 fidèles, devrait constituer, à sa concrétisation, l'un des monuments architecturaux de la ville, ont indiqué ses concepteurs, ajoutant que le taux d'avancement actuel des travaux est de 45%. Le projet, lancé en 2010, a enregistré quelques contraintes techniques qui ont retardé sa concrétisation, mais les services de la wilaya ont «décidé d'insuffler un nouveau souffle à ce chantier, pour en accélérer la cadence», a-t-on souligné à la direction du secteur. Le wali a également instruit les parties concernées aux fins de lever les contraintes techniques et administratives entravant les chantiers des autres mosquées, dont le financement est assuré par le budget de l'Etat et des bienfaiteurs locaux. Outre ces 80 mosquées en réalisation, la wilaya compte près de 190 lieux de culte, en activité, englobant des écoles coraniques, des salles de prière pour les femmes et des classes préparatoires pour les enfants. **Hani G.**

autre similaire le 24 décembre, durant les vacances d'hiver, et concernera les enfants âgés de 8 à 14 ans, et d'une dernière caravane pour l'année 2015 le 28 décembre en direction des

wilayas d'Illizi, Béchar, Adrar et El Oued en vue de relancer le tourisme dans le sud du pays. Le chargé de l'information au niveau de la direction, Ibrahim Kadri, a déclaré que la prochaine cara-

vane sera organisée le 10 décembre en parallèle avec la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960.

T. K./APS

La nouvelle politique européenne de voisinage est «moins dogmatique» –

La position algérienne a prévalu

L'approche de l'Union européenne (UE) à l'égard de ses voisins de l'Est et du Sud, dévoilée dans la nouvelle politique européenne de voisinage (PEV) adoptée récemment par le Collège des Commissaires est «plus politique» et «moins dogmatique» qu'elle ne l'était, a estimé une source diplomatique à Bruxelles.

«L'approche de l'UE après réexamen de la PEV est beaucoup plus politique et moins dogmatique. Aujourd'hui, elle (la PEV) est plus pragmatique et basée sur la réalité et la différence entre les contextes. Avant, la PEV était présentée comme une approche dogmatique, directive et unilatérale. L'UE dictait à ses voisins ce qu'il faut faire pour bénéficier de son aide», a expliqué la même source à l'APS.

Cette approche dogmatique, a-t-elle poursuivi, a été contestée par l'Algérie qui a plaidé pour une approche «inclusive» et des «consultations préalables» avant le lancement de la PEV.

Une revendication qui a été prise en considération par l'Union lors de la dernière révision de la PEV dont la copie présentée récemment par la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, et par le commissaire chargé de

la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a été rééditée après des consultations élargies avec les Etats membres, les pays partenaires, les organisations internationales, les partenaires sociaux, la société civile et les universités.

Selon le diplomate, l'UE s'inspire, aujourd'hui, moins des politiques d'élargissement qu'elle a avec les pays de l'Est, faisant de la PEV «une politique régionale» basée sur la «différenciation» qui était un axe majeur de la réforme de la PEV.

«A présent, on tient compte du contexte national de chaque pays, c'est-à-dire de ses contraintes et défis, mais aussi du contexte régional, ce qui constitue un développement positif», a expliqué la même source, soutenant que «globalement, les observations de l'Algérie sur la réforme de la PEV ont été prises en compte».

Autre point positif relevé par le diplomate dans la nouvelle PEV, a trait à l'appropriation du processus à travers l'identification des priorités de chacun.

Des priorités qui devront se décliner en actions concrètes à réaliser après concertation entre les deux parties (la Commission européenne et chacun des pays concernés par la PEV) dans le

cadre d'un dialogue de haut niveau.

«Nous sommes passés d'un cadre rigide de plans d'action bilatéraux à ce qu'on appelle, aujourd'hui, les priorités du partenariat qui seront définies d'un commun accord et portées sur une feuille de route», a-t-il expliqué.

Dans le cadre de la nouvelle PEV, l'UE s'efforcera de déployer plus largement les ressources financières, a-t-il encore ajouté, se félicitant du maintien de la règle tacite concernant l'attribution des 2/3 du budget de la PEV au pays du Sud et 1/3 pour les pays de l'Est.

Soucieuse de sa sécurité, l'UE veut composer avec son voisinage

L'autre élément de satisfaction pour ce diplomate concerne le soutien que compte apporter l'UE, dans le cadre de la coopération sectorielle, au développement économique et social inclusif et la création de perspectives d'emploi pour les jeunes pour garantir la stabilisation économique.

«La nouvelle PEV prend en compte les voisins des voisins dans la mesure où elle fait de la stabilisation sa première priorité politique», a-t-il encore relevé.

Ainsi, l'UE compte mettre l'accent sur l'intensification du travail avec ses partenaires dans le secteur de la sécurité, essentiellement dans les domaines de la prévention des conflits et des politiques de lutte contre le terrorisme et la radicalisation en associant d'autres acteurs régionaux.

Lors du débat qui a suivi la présentation de la nouvelle PEV, les députés européens ont appelé à mettre davantage l'accent sur la migration et la sécurité et à plus de souplesse dans la politique européenne de voisinage (PEV) révisée.

Les députés ont souligné la migration et la sécurité, en référence aux attentats terroristes de Paris, comme les principaux défis auxquels l'UE et ses voisins doivent faire face de toute urgence.

La députée européenne Marie-Christine Vergiat a estimé, quant à elle, que la migration légale, qui stagne actuellement voire diminue, est le seul moyen d'empêcher la migration illégale et d'éviter les drames.

«En l'absence de voie légale de migration et avec le renforcement du contrôle aux frontières, les migrants prennent plus de risques et ont recours aux passeurs», a-t-elle regretté.

Safy T./APS

Partenariat algéro-français

L'image de l'Algérie progresse à travers les projets

■ L'image de l'Algérie progresse avec les projets structurants qui ont été lancés à travers le partenariat stratégique, scellé entre la France et l'Algérie depuis quelques années, a indiqué à Paris le haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levét.

Par Souad L.

Au cours d'une table ronde organisée par l'association France-Algérie au Centre culturel algérien de Paris, Jean-Louis Levét, à la tête de cette mission depuis deux ans, n'a pas manqué de relever la volonté des deux présidents François Hollande et Abdelaziz Bouteflika de passer d'une relation commerciale, entre les deux pays, à une coopération de partenariat, avec des projets structurants, assurant la formation et la qualification. «Aujourd'hui, notre souci, avec nos interlocuteurs algériens, c'est d'avancer dans notre dynamique de partenariat qui vise l'excellence et l'exemplarité», a-t-il affirmé au cours de son tour d'horizon sur la coopération depuis la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, signée le 19 décembre 2012 à Alger. Pour le haut responsable français, même si les deux pays traversent une conjoncture économique difficile, il faut que la France soit aux côtés de l'Algérie, parce qu'aujourd'hui, a-t-il argumenté, «l'Algérie est à nos côtés». «Le partenariat avec l'Algérie est stratégique, parce que nous voulons construire, de part et d'autre, un nouveau mode de développement qui définit les priorités, structure les projets et ouvre de nouveaux périmètres d'action aux entreprises privées algériennes», a-t-il dit en présence du président de l'Association



Jean-Louis Levét, haut responsable à la coopération franco-algérienne

France-Algérie, Jean-Pierre Chevènement. Pour lui, l'enjeu est d'aller vers le qualitatif, l'excellence pour parvenir à un partenariat de «coproduction», simplement, a-t-il averti, la responsabilité des entreprises françaises, dans ce partenariat, est de «ne pas sous-estimer les richesses et les potentialités de l'Algérie». «Quelle que soit la complexité de l'administration algérienne, nous arrivons à travailler et nous pouvons avancer vite», a souligné Jean-Louis

Levét, affirmant à l'assistance que la règle 51/49 «n'est pas un obstacle» pour les entreprises françaises. Il a fait remarquer que tous les projets entre les deux pays demeurent «fragiles» et nécessitent «beaucoup de travail» et de plus en plus d'acteurs, dans le cadre de ce partenariat qui «n'a pas d'équivalent», a-t-il noté en expliquant la démarche entreprise par les deux pays, qu'il qualifie de «pragmatique». «Aucun territoire, aucun pays ne peut gagner seul en termes de

croissance», a-t-il ajouté, recommandant de franchir une «nouvelle étape» dans le partenariat pour devenir un «grand pôle» de prospérité dans la région qui garantit un produit «made in algéro-français». Avant le début de la table ronde, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes des attentats terroristes à Paris de vendredi 13 novembre qui ont fait 132 morts et 352 blessés.

S. L./Agences

PME en Algérie

Un taux de disparition de 8% par an, moyenne mondiale

Le taux de mortalité des PME/PMI en Algérie avoisine les 8% par an, alors que le rythme de création de ce type d'entreprises est en progression, a indiqué jeudi à Alger, la secrétaire générale du ministère de l'Industrie et des Mines, Rabéa Kherfi. «Le nombre des PME/PMI dépasse les 900 000 unités en Algérie avec un rythme de création qui s'accroît d'une année à l'autre, tandis que le taux de mortalité de ces entreprises connaît une tendance baissière allant entre 7 et 8%, soit la moyenne mondiale», a fait savoir M^{me} Kherfi en marge du Forum national de l'innovation et des perspectives économiques. Elle a toute-

fois observé, qu'avec le rapport entre les 900 000 PME/PMI et la population du pays, le rythme de création des entreprises demeure «en deçà de la norme mondiale». Selon elle, l'Algérie dispose d'un «potentiel formidable» pour atteindre les normes surtout avec les mesures prises par le gouvernement en faveur des jeunes promoteurs. M^{me} Kherfi a, cependant, considéré que le plus important n'est pas tant d'augmenter le nombre des PME/PMI que d'assurer leur pérennité. Par ailleurs, elle a insisté sur la nécessité d'aller vers un système national d'innovation visant à développer les entreprises et à passer vers

l'économie numérique. D'où le Prix national de l'invention, instauré par le ministère en faveur des jeunes créateurs, et dont le prix de cette année sera remis le 7 décembre prochain, a-t-elle poursuivi. Pour sa part, le président du Forum de l'innovation, Hichem Saïdi, a fait part de la création prochaine de la Fondation de l'innovation et des perspectives économiques, dont la mission principale sera «la prise en charge d'une partie des porteurs de projets innovants, de les breveter, les prototyper, les industrialiser et les mettre dans les circuits économiques, pour une économie nationale plus créative et compétitive». S'agissant du Forum, M. Saïdi a estimé que sa tenue intervient dans un contexte marqué par le défi de la globalisation de l'économie du marché à laquelle les entreprises nationales sont confrontées. L'objectif de ce Forum, qui a réuni des représentants d'entreprises publiques et privées, des chercheurs universitaires, des experts et des jeunes porteurs de projets, est d'atteindre «une visibilité palpable de l'innovation et du génie algérien, ainsi que son implication réelle dans l'économie nationale», selon les organisateurs.

Ali O.

Sécurité sociale

Le ministère du Travail vise à intégrer 2 millions d'agriculteurs

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a indiqué jeudi à Ain Defla que son département vise à faire souscrire 2 millions d'agriculteurs dans le système de sécurité sociale dans la catégorie des activités libérales. «Nous visons à faire souscrire 2 millions d'agriculteurs dans le système de sécurité sociale», a déclaré le ministre en marge de la visite effectuée par le Premier ministre dans la wilaya d'Ain Defla, relevant qu'une campagne de sensibilisation est menée dans ce sens. «Nous comptons sur l'appartenance de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) pour faire intégrer le maximum d'agriculteurs dans ce système qui sera certainement bénéfique pour eux», a estimé le ministre, qui précise qu'il n'y pas d'échéance dans ce processus». R. E.

Semaine de l'entrepreneuriat à Adrar Plus de 20 entreprises de jeunes exposent

PLUS DE 20 projets d'investissement de jeunes, venus des quatre coins de la wilaya d'Adrar, participent à une exposition, dans le cadre de la semaine de l'entrepreneuriat, qu'abrite la maison de la culture du chef-lieu de wilaya. Cette manifestation vise à faire connaître ces entreprises de production et mettre en avant leur rôle dans le tissu économique et de développement de la wilaya et à leur offrir une opportunité de se faire connaître auprès des différents opérateurs économiques et de commercialiser leurs produits, a révélé le directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), Hirri Bouhaf. Ces entités, montées par le biais des dispositifs de soutien à l'emploi, activent dans différents domaines, à l'instar des TIC, l'enseignement, l'agriculture, l'industrie, l'environnement, le tourisme, l'artisanat et les services. Approchée par l'APS, une exposante, Mebarki Fatma (26 ans), tente à travers cette participation, de faire connaître son école d'apprentissage des langues étrangères, créée par le biais de l'Ansej pour répondre à ce besoin dans ce segment dans la région, et qui contribue à l'amélioration de l'apprentissage des langues et au soutien des étudiants. Ce projet a vu le jour, après des sollicitations de plusieurs spécialistes de l'éducation lors de son enseignement de la langue anglaise dans un poste qu'elle a occupé à titre de vacataire, a-t-elle indiqué en signalant que ce projet a apporté une solution définitive pour son cas de travail et également une opportunité d'employer d'autres jeunes dans son école pouvant accueillir 20 élèves. L'enseignante Mebarki a appelé à un assouplissement des procédures «bureaucratiques» qui entravent les jeunes dans la création de leurs entreprises, notamment au niveau des banques, indiquant que son entreprise a pris deux années pour prendre forme, en raison des lenteurs administratives dans le traitement de son dossier. Le salon de l'entrepreneuriat draine de nombreux visiteurs qui viennent s'enquérir des activités développées par les jeunes à travers des micro-entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs d'emploi et des perspectives qu'elles ouvrent pour impulser le développement local.

F.P./APS

— Tiaret / Agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez —

Recouvrement de 65% des redevances

■ L'agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez a procédé au recouvrement, durant 2015, de 65% de ses redevances auprès des utilisateurs des eaux relevant du domaine public, a-t-on appris, jeudi à Tiaret, de son directeur.

Par Salim L./APS

Le total des redevances de l'agence qui couvre 12 wilayas est estimée à 100 millions DA, a indiqué Belkacem Maaraf, en marge d'une journée d'information sur l'utilisation de l'eau dans les domaines de l'industrie, des services et du tourisme.

Au sujet du recensement des usagers de l'eau relevant du domaine public, le directeur de l'agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez a insisté sur l'impérative coopération de toutes les instances impliquées en vue d'économiser l'eau et veiller à sa préservation. Pour ce qui est de l'agriculture, qui constitue l'activité première dans les régions couvertes par l'agence (20 millions d'hectares suivant le prolongement naturel de l'oued Chellif), M. Maaraf a déploré le manque de recensement du nombre d'agriculteurs qui refusent de se doter de compteurs au niveau des sources d'eau exploitées, de même que de personnes ayant d'autres activités économiques. Dans le souci d'économiser l'eau, l'agence a appelé les opérateurs dans les domaines économiques à coopérer pour recenser le nombre d'utilisateurs (industriels, agriculteurs et autres) afin d'éviter des poursuites judiciaires, a-t-il ajouté.



Selon les statistiques avancées lors de cette rencontre, les quantités d'eau utilisées en industrie, tourisme et services sur le territoire du bassin hydrographique Chellif-Zahrez sont estimées à plus de 466,4 millions de mètres cubes/an. Environ 44% des redevances d'exploitation de l'eau recouvrées par l'agence sont destinées au trésor de l'Etat, 44% au Fonds national de l'eau et 12% à l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources

en eau, organisme central gérant cinq agences de bassins hydrographiques à travers le pays. Les redevances recouvrées contribuent à soutenir les prix de l'eau potable dans les zones déshéritées, l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et la réalisation des projets dont ceux relatifs au dessalement de l'eau de mer et le transfert des eaux des barrages à l'irrigation, a-t-on souligné. Cette rencontre, organisée par

l'agence hydrographique Chellif Zahrez en collaboration avec la direction des ressources en eau de Tiaret, vise à informer et sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité de s'acquitter des redevances en vue de collaborer au développement du secteur des ressources en eau. Des représentants des agences des bassins hydrographiques d'Oran, du Hodna et du Sahara ont assisté à cette rencontre.

S. L./APS

Bordj Bou-Arréridj Des mesures pour soutenir l'investissement et accompagner les promoteurs

DES MESURES visant à soutenir et à accompagner des porteurs de projets ont été prises dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a indiqué jeudi le wali, Abdessamie Saidoune. Les mesures en question, destinées aussi bien à l'investissement privé que public, portent, notamment, sur «le rapprochement de l'administration des opérateurs» et sur «une prise en charge rapide de leurs préoccupations, selon les priorités», a souligné le chef de l'exécutif local. Ces mesures, prises à la suite de plusieurs rencontres avec les opérateurs concernés, sont notamment liées à l'accélération des délais de traitement des dossiers déposés par les investisseurs et à la régularisation des situations prévalant dans la zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj, érigée sur une surface de 382 hectares à mechta Fatima. Les mêmes régularisations seront également opérées, après assainissement des dossiers, dans les zones industrielles ou d'activités de Ras El Oued (134 hectares), Mansoura (160 hectares) et El Euch (99 hectares) destinée à abriter un pôle pharmaceutique, a souligné le responsable.

M.H.

Relizane Raccordement de plus de 700 foyers au réseau de gaz naturel

Plus de 700 foyers de la commune de Merdja Sidi Abed (55 km à l'est de Relizane) ont été raccordés, jeudi, au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté. L'opération de raccordement au réseau, dont la cérémonie de mise en service a été présidée par le wali, Hadjri Derfouf, entre dans le cadre de la deuxième tranche du quinquennat 2010-2014 portant sur le raccordement de plus de 11 communes et centres ruraux. D'un coût de 140 millions DA, cette opération a porté sur la réalisation d'un réseau de distribution sur 13 kilomètres et celui de transport sur 3,3 km, a indiqué le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO), Karim Benoudjafar. Les autres projets restants de raccordement de cette tranche ciblant 5 000 foyers, enregistrent un taux d'avancement de 80% et seront achevés l'année prochaine. Le nombre de foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane est de 62 000 sur un réseau de 1 040 km, selon la SDO.

R.R.

Béjaïa

Un programme de 36 800 logements en attente de lancement

Quelque 36 800 logements, toutes formes confondues, sont en attente de lancement dans la wilaya de Béjaïa dont certains connaissent un retard de plusieurs années, a indiqué le wali, Ouled Salah Zitouni. Il a mis en évidence plusieurs facteurs limitatifs dont le plus apparent tient, dit-il, à «la bureaucratie et l'environnement peu favorable qui entourent l'entreprise en général». «Il existe à Béjaïa une bureaucratie terrible», a-t-il déploré, lors d'une réunion sur la relance du logement dans la wilaya, et qui a regroupé l'ensemble des professionnels du secteur dont les directeurs de l'exécutif et les entreprises locales de réalisation. Blocage et

non règlement de situations financières, non réception de logements pourtant achevés, carence des études techniques afférentes à la réalisation, contentieux répétitifs avec les maîtres de l'ouvrage, rapports tendus et inamicaux entre plusieurs entreprises et l'administration, etc., sont autant de motifs évoqués par les chefs d'entreprises corroborant les propos du wali, qui n'a pas manqué de mettre en garde contre «la défaillance de l'administration» et «les agissements néfastes de certains de ses représentants» qui, à ses yeux, «bloquent le développement de la wilaya et accablent ces retards». «Il y a beaucoup de programmes mais les réalisations ne

suivent pas», a-t-il martelé, relevant que dans les caisses du trésor, faute de consommation des crédits dans les communes, dorment plus de 5,5 milliards de dinars (550 milliards de centimes) et près de 50 milliards de dinars, mobilisés au titre des plans sectoriels de développement. «Comment peut-on dire qu'il n'y a pas de moyens financiers dans la wilaya», s'est-il interrogé, polarisant l'exemple de deux communes, Béjaïa et Akbou en l'occurrence, qui à elles seules cumulent un budget de 15 milliards de dinars non consommés, alors que leurs états de développement sont des plus modiques.

Hani A.

Béchar

Les travaux de rénovation de l'hôtel «Rym» lancés avant fin 2015

Les travaux de rénovation et de mise à niveau de l'hôtel Rym, au chef-lieu de la wilaya déléguée de Béni-Abbès (240 km au sud de Béchar), seront lancés «avant fin 2015», a-t-on appris jeudi de la direction de cet établissement hôtelier. L'hôtel, qui relève de la chaîne hôtelière nationale El-Aurassi, a bénéficié d'un investissement de 630 millions DA pour les travaux de rénovation et de mise à niveau, au titre d'un vaste programme de modernisation des unités hôte-

lières du Sud, initié par le secteur du tourisme, a-t-on précisé. Ces travaux, confiés à une entreprise étrangère et devant être menés en deux phases, selon une étude réalisée par un bureau d'études national, portent sur une rénovation globale et la modernisation des différentes structures de cette unité hôtelière de 120 chambres, pour qu'elle puisse répondre aux exigences de la clientèle et aux standards nationaux et internationaux en la matière, a-t-on signalé. En plus

de ces travaux qui toucheront aussi les différents réseaux (eau potable, assainissement, électricité, téléphone), il est prévu la réalisation d'une quinzaine de bungalows, de terrains de sport, de nouveaux jardins et un espace culturel comprenant notamment un théâtre de plein air de plus de 1 000 places, a-t-on souligné. Cet hôtel qui surplombe la grande palmeraie de la région éponyme avec de belles dunes de l'erg occidental, a été ouvert en 1973 et a été doté d'une

architecture répondant aux normes climatiques et patrimoniales de la région. Outre ce projet, Béni-Abbès va réceptionner un institut de formation aux techniques du tourisme et de l'hôtellerie, relevant du secteur de la formation professionnelle, pour la formation des personnels de gestion touristique, d'hôtellerie et de guides touristiques dans le but de promouvoir le secteur, a-t-on fait savoir.

N.O./Agences



Crise libyenne

L'Algérie favorise la solution politique

■ L'Algérie contribue à la résolution du conflit libyen par la voie du dialogue et œuvre pour l'édification des institutions libyennes et leur renforcement, ont été unanimes les participants à un colloque organisé à Alger sur la crise en Libye. Plusieurs spécialistes intervenaient autour du thème : «La crise Libyenne, ses répercussions sur la sécurité et la stabilité des Etats maghrébins et les horizons de son règlement», choisi par les responsables de l'Université Alger 3, initiatrice du colloque.

Par Amel F.

Selon les intervenants, la contribution algérienne au règlement de la crise libyenne consiste à favoriser la solution et le règlement politique du conflit, à affirmer à cette occasion le recteur de

la faculté des sciences politiques et des relations internationales d'Alger, Belkacem Iratni. Bon nombre d'intervenants, parmi les universitaires présents, ont affirmé leur optimisme quant à la résolution de la crise que connaît ce pays arabe et membre de l'Union maghrébine. En effet, il

s'agit d'une crise qui dure depuis plus de quatre ans et demi, suite à la chute du régime de l'ex-général libyen Mouammar Kadhafi. «Le caractère politique» de la crise qui s'est emparée de l'ancienne Jamahiriya constitue un signe de la nature bénigne du problème, selon ces experts en



PH: DR

relations internationales. «Contrairement, à la crise irakienne et syrienne, où les conflits sont nourris par des dissensions ethniques et surtout confessionnelles, la crise en Libye est exclusivement politique», ont-ils estimé. Les participants aux débats ont rassuré que la crise libyenne peut être surmontée car, selon eux, les crises les plus profondes et les plus dangereuses sont celles qui sont à caractère confessionnel ou ethnique. Abondant dans ce sens, le recteur de la faculté des sciences politiques d'Alger a mis en garde contre une maladresse en ce qui concerne l'utilisation inappropriée d'une terminologie «conforme à un imaginaire occidental», qui inculque des concepts loin

de la réalité de la société libyenne. Il a tenu à préciser que «dans l'histoire de l'Afrique, les facteurs économique étaient souvent à l'origine des conflits». «Il faut être prudent ! car il n'y a pas de minorités au Maghreb, même en Libye», a suggéré M. Iratni. Le colloque qui s'est étalé sur une journée a été une opportunité pour l'ouverture d'un débat parmi les universitaires, qui ont, tour à tour, développé et analysé les différents aspects liés à la crise en Libye, dont les protagonistes se trouvent, depuis un an, en plein processus de dialogue politique en vue d'une issue politique, choisie par les Libyens eux-mêmes. Entre autres intervenants, il y a lieu de citer le président du comité scientifique, Messaoud Chanane, Seghour Abderrezak, qui a axé son intervention sur les causes de «la débâcle du régime libyen», Abd El Ouahab Ben Khelif qui a longuement analysé les retombées de cette débâcle, au niveau régional. D'autres intervenants ont focalisé le débat sur les différentes facettes de ce conflit qui a lieu dans un pays frontalier à l'Algérie, avec son «lot de conséquences sur la sécurité».

A.F./Agences

L'UE invite les Libyens à se mettre d'accord sur un gouvernement d'union nationale

L'UNION européenne invite toutes les parties en Libye à faire preuve de courage et à se mettre d'accord sur un gouvernement d'union nationale, a indiqué, jeudi, le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. «Si les négociations continuent de bloquer, la Libye devra faire face à la propagation de l'insécurité et de l'instabilité, à une menace accrue des groupes terroristes et à une aggravation de la situation économique et financière ainsi qu'à une crise humanitaire croissante», a-t-elle mis en garde dans une déclaration de presse. M^{me} Mogherini a en outre noté à ce propos que l'UE se tient prête à aider le nouveau gouvernement d'union nationale libyen et à lui fournir un soutien financier

substantiel de 100 millions d'euros en cas d'accord. L'UE soutient le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, dans ses efforts visant à obtenir le soutien nécessaire pour la mise en place d'un gouvernement d'union nationale capable de rétablir la stabilité et de préserver l'unité du pays, a-t-elle ajouté. M. Kobler a pris ses fonctions en début de semaine en tant que nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye. Il succède à l'Espagnol Bernardino Leon, qui au terme de près d'une année de négociations, est parvenu début octobre à arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale, mais il a été ensuite rejeté par les deux Parlements. A.F.

Après l'attentat contre la Garde présidentielle

La Tunisie annonce la fermeture de sa frontière avec la Libye

La Tunisie a annoncé la fermeture, pendant 15 jours, de sa frontière terrestre avec la Libye à la suite de l'attentat qui a tué mardi 13 agents de la Garde présidentielle en plein cœur de Tunis.

Le Conseil de la sécurité nationale, présidé par le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi, a décidé «la fermeture de la frontière avec la Libye pendant 15 jours à partir de minuit ce jour (mercredi), avec renforcement de la surveillance sur les frontières maritimes et dans les aéroports», selon un communiqué diffusé par la présidence tunisienne. Il a également été décidé d'«intensifier les opérations de blocage des sites (internet) en lien avec le

terrorisme» et de «prendre des mesures urgentes concernant les personnes revenant des foyers de conflit dans le cadre de la loi antiterroriste», sans préciser lesquelles.

Des milliers de Tunisiens se trouvent, selon les autorités, en Irak, en Syrie et en Libye, notamment dans les rangs de groupes armés comme l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (Daech/EI), qui a revendiqué l'attentat de mardi à Tunis. Le Conseil de la sécurité nationale a aussi annoncé le recrutement de 3 000 agents supplémentaires au ministère de l'Intérieur et 3 000 autres dans l'armée en 2016. Le ministère de l'Intérieur a précisé que l'explosif

utilisé pour l'attentat de mardi contre la sécurité présidentielle était du «Semtex, un produit déjà utilisé pour fabriquer des ceintures explosives saisies en 2014 et apportées illégalement de Libye».

Le kamikaze identifié, un vendeur ambulancier de 26 ans

L'auteur de l'attentat suicide perpétré mardi à Tunis contre la sécurité présidentielle, qui a fait 12 morts, est un vendeur ambulancier de 26 ans habitant dans la banlieue de la capitale, a annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur tunisien. «Les analyses biologiques finales» effectuées sur le

treizième corps retrouvé sur le lieu de l'attaque de l'Avenue Mohamed V est celui du terroriste qui vivait dans le quartier populaire de Daour Hicher, dans le gouvernorat de Manouba, selon un communiqué du ministère. Une attaque terroriste contre un bus de la sécurité présidentielle survenue mardi dernier, a fait 12 morts et 20 blessés dans les rangs de la sécurité présidentielle. L'auteur de cet attentat avait activé une ceinture d'explosifs Semtex. Cet attentat en plein cœur de Tunis est la troisième attaque d'envergure après celles du musée du Bardo en mars et de Sousse en juin, qui avaient fait 60 morts.

Souhila K.

Mauritanie

Le président souligne l'importance de la sécurité pour la survie de tout pays

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a souligné l'importance de la sécurité pour la survie de tout pays, estimant que les sacrifices consentis pour l'assurer n'ont pas de prix. «Tout Etat ne jouissant pas de la sécurité ne peut aspirer au développement, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la santé ou des infrastructures», a déclaré le président de la Mauritanie qui s'exprimait mercredi soir lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite dans la base militaire de Lemrey où il a présidé une cérémonie de levée des couleurs. «Il ne peut y avoir d'investissement ou de tourisme en l'absence de la sécurité qui conditionne tout développe-

ment et tout progrès», a-t-il enchaîné à cette occasion qui s'inscrit dans le cadre du 55^e anniversaire de la fête des forces armées nationales mauritaniennes.

Le président a assuré que les hautes autorités du pays «ont pris conscience, très tôt de l'importance de la sécurité, et ont œuvré au cours des dernières années à la renforcer», soulignant que les mêmes autorités «continueront leur action dans ce sens à court et moyen terme». «Le développement s'est arrêté dans beaucoup de pays à cause de l'insécurité», a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, parlé du rôle de la base militaire de Lemrey qui a pour but, dit-il, de mettre

fin aux opérations terroristes dont a été victime notre pays il y a dix ans. Il a rappelé le premier acte terroriste qu'a connu la Mauritanie en 2005 qui a coûté la vie à 15 sous-officiers et soldats.

Le président mauritanien a ensuite indiqué que la sécurité exige beaucoup d'efforts et de vigilance, précisant qu'«aucun Etat et qu'aucun continent au monde ne peuvent assurer leur sécurité de façon absolue sans une vigilance permanente de la part des responsables sécuritaires, d'une part, et la disposition de l'Etat à mettre en place les moyens nécessaires pour cela, d'autre part».

N.G.

Maroc Démantèlement d'une cellule terroriste

UNE CELLULE liée au groupe terroriste autoproclamé «Etat Islamique» (Daech/EI) composée de trois personnes, dont une femme, s'apprent à «exécuter des opérations terroristes dangereuses dans le royaume», a été démantelée jeudi au Maroc, a annoncé le ministère marocain de l'Intérieur. «Le groupe, qui est actif à Fès, à Casablanca et à Oulad Teïma, dans le sud du pays, a été démantelé par le Bureau central des investigations judiciaires (BCIJ). Il s'apprêtait à exécuter des opérations terroristes dangereuses dans le royaume», a précisé le ministère. Pas moins de 1 500 Marocains ont intégré les groupes terroristes armés en Syrie et en Irak, 286 y ont trouvé la mort et 220 sont rentrés dans leur pays, selon des chiffres rapportés par des médias. R.M.



Présidentielle en Haïti

La campagne pour le 2^e tour débute sous tension

■ Plusieurs centaines de partisans de l'opposition ont à nouveau manifesté jeudi dans les rues de Port-au-Prince pour dénoncer «un coup d'État électoral» au profit du pouvoir en place, alors que s'ouvre la campagne pour le second tour de la présidentielle, prévu le 27 décembre.

Par Ali O.

«**M**artelly veut voler le vote du peuple. On dit non : il ne peut pas y avoir de deuxième tour car le peuple n'est pas d'accord et sans le peuple il ne peut pas y avoir d'élections», hurle Jacques Ronel au milieu du cortège.

Depuis près de trois semaines, les opposants à l'actuel chef de l'état Michel Martelly manifestent contre les résultats du premier tour du scrutin présidentiel.

Selon les résultats définitifs annoncés mardi par le Conseil électoral provisoire (CEP), le second tour de l'élection présidentielle en Haïti opposera Jovenel Moïse, candidat du parti au pouvoir, à Jude Célestin.

Lors du premier tour de scrutin, le 25 octobre, Jovenel Moïse a recueilli 32,76% des suffrages quand son principal concurrent a obtenu 25,29%, a précisé le CEP.

Si Jovenel Moïse s'est déclaré prêt et a entamé une tournée en province, son concurrent Jude

Célestin n'a pas encore publiquement prononcé un mot depuis l'annonce des résultats.

Son équipe explique que le candidat est «en concertation», sans fournir davantage de détails quant aux personnes qu'il rencontre.

Jude Célestin avait qualifié de «*farce ridicule*» les résultats préliminaires du scrutin, publiés le 5 novembre, qui le plaçaient déjà en deuxième position, derrière le candidat du parti présidentiel PHTK (parti haïtien tet kale). Il s'était alors allié à sept autres présidents pour réclamer une «*commission d'enquête indépendante*» face «aux fraudes massives» dénoncées par les principaux partis d'opposition.

Si les partisans de Jude Célestin n'ont pas participé à la manifestation de jeudi, les opposants les plus farouches continuent de dénoncer une «*dérive dictatoriale*» du pouvoir en place et la «*complicité de la communauté internationale*».

«*Les États-Unis, la France et le Canada sont complices de Michel Martelly, qui veut enterrer*



le peuple haïtien dans la mise en refusant de valider notre vote», accuse Nehemy Fortuné. «*Contre cet impérialisme capitaliste, on lance un appel à Vladimir Poutine : qu'il vienne nous débarrasser de ces terroristes-là*»,

explique le jeune homme qui, comme plusieurs manifestants, a brandi le portrait du président russe durant la marche à travers les rues de Port-au-Prince.

Lors de la dispersion de la manifestation, les policiers haï-

tiens ont arrêté trois individus en possession de machettes flam-bant neuves. Hier dernier, un manifestant de l'opposition avait été grièvement blessé à la tête par un coup de machette. A. O.



Points chauds

Tournant

Par Fouzia Mahmoudi

I l y a encore moins de six mois Vladimir Poutine avait été snobé par quasiment l'ensemble des dirigeants occidentaux qui ont refusé de se rendre à Moscou pour commémorer le soixante-dixième anniversaire de la victoire en 1945 des Alliés contre l'Allemagne nazie. Un moment important et solennel qu'Européens comme Américains ont décidé de boycotter refusant de participer à tout événement avec le président russe. Encore plus quand la cérémonie se tient dans le pays de ce dernier. L'antipathie de François Hollande était d'ailleurs jusqu'à très récemment si forte qu'il avait refusé d'honorer un contrat de vente d'un porte-avion de plus d'un milliard d'euros. Mais toute l'hostilité du président français semble s'être évaporée depuis les attentats qui ont frappé Paris en début de mois et Vladimir Poutine apparaît soudain comme l'un des meilleurs alliés de la France. De son côté, le maître du Kremlin s'est montré assez beau joueur jusqu'à maintenant préférant se féliciter de la relance de l'amitié avec la France plutôt que de pointer du doigt le comportement excessivement hostile de Paris ces dernières années. Car si les hostilités ouvertes de la France envers la Russie ont débuté avec le mandat de Hollande, Nicolas Sarkozy avait été celui qui avait initié un sévère refroidissement des relations entre les deux pays. Poutine a ainsi annoncé cette semaine être «*prêt à coopérer*», dans la lutte antiterroriste en recevant son homologue français, arrivé jeudi soir au Kremlin pour tenter de rapprocher les positions russe et américaine sur la Syrie. Arrivé en début de soirée à Moscou, François Hollande s'est aussitôt rendu au Kremlin pour rencontrer Vladimir Poutine. Il a répété son appel à la création d'une «*coalition large*» pour «*frapper le terrorisme*». «*Cette coalition est absolument nécessaire et c'est là que nos positions coïncident*», a répondu Poutine, soulignant la nécessité d'*«unir les efforts»* et se disant «*prêt à cette coopération*». Pas sûr par contre que Washington, autre grand allié de Paris, soit ravi à l'idée de se rapprocher et si Hollande a été pressé par les attentats qui ont touché son pays à revoir ses priorités et ses alliances, la Maison-Blanche, elle, reste campée sur ses positions anti-russes. Reste à voir si le tournant stratégique à 180° aura été la bonne décision prise par l'Élysée ou si dans sa précipitation à riposter, le président français va au contraire exacerber l'antagonisme des terroristes envers son pays, risquant de voir la France visée une fois encore prochainement par de nouveaux attentats.

F. M.

Affaire Polanski

L'extradition aux États-Unis définitivement refusée par la justice polonaise

L'extradition du cinéaste polono-français Roman Polanski aux États-Unis où il est accusé du viol d'une mineure en 1977, a été définitivement refusée par la justice polonaise, a annoncé hier le parquet de Cracovie qui a renoncé à son droit de faire appel de la décision.

L'analyse des motivations de la décision des juges «*permet de reconnaître comme justifiée la décision du tribunal régional de Cracovie de refuser la remise de Roman Polanski aux autorités américaines*», selon le parquet.

«*Ceci met un terme aux procédures judiciaires contre M. Polanski et sa situation légale est similaire à celle dont il jouit en Suisse*», le pays qui en 2010 a rejeté la demande d'extradition américaine, a indiqué à l'AFP Jerzy Stachowicz, un des avocats du cinéaste.

Il revient désormais au ministre de la Justice de communiquer la décision du tribunal aux autorités américaines. Or, le nouveau ministre conservateur Zbigniew Ziobro s'était prononcé dans le passé en faveur de l'extradition de M. Polanski.

«*On ne peut protéger personne contre sa responsabilité pour un acte aussi odieux que celui*

d'*avoir abusé d'une mineure*», avait déclaré M. Ziobro, peu avant de devenir membre du gouvernement du parti conservateur catholique et populiste Droit et Justice (PiS) de Jaroslaw Kaczynski.

Pourtant, selon l'avocat de M. Polanski, «*si le ministre respecte les procédures et les règlements il n'y a pas à s'inquiéter*». Néanmoins, le procureur général, légalement indépendant du ministre de la Justice, a encore pendant six mois le droit de casser la décision du parquet de Cracovie. Le 30 octobre, le tribunal régional de Cracovie (sud) a conclu à «*l'irrecevabilité de la demande d'extradition aux États-Unis du citoyen polonais et français Roman Polanski*».

Dans les attendus de la décision de justice lus pendant plus de deux heures, le juge Dariusz Mazur s'est livré à un virulent réquisitoire contre la justice américaine. Selon lui, des juges et des procureurs américains ont «*gravement violé les règles d'un "fair trial" (procès équitable)*» dans l'affaire Polanski.

«*Si la Pologne avait accepté la demande américaine d'extradition, elle aurait violé les droits de M. Polanski et du même coup, la Convention européenne des*

droits de l'Homme», a-t-il alors estimé.

Les États-Unis avaient adressé en janvier à la Pologne une demande d'extradition de Roman Polanski, qui vit en France, après une apparition publique à Varsovie du réalisateur du «*Bal des Vampires*» et de «*Rosemary's Baby*». En 1977, en Californie, Roman Polanski, à l'époque âgé de 43 ans, avait été poursuivi pour avoir violé Samantha Geimer, alors âgée de 13 ans.

Après 42 jours de prison, puis sa libération sous caution, le cinéaste qui avait plaidé coupable de «*rapports sexuels illégaux*» avec une mineure s'était enfui des États-Unis avant l'annonce du verdict, craignant d'être lourdement condamné.

La ligne de défense de ses avocats polonais consistait à démontrer que la demande d'extradition n'était pas fondée, compte tenu de l'accord passé à l'époque entre le cinéaste et la justice américaine.

Au terme de cet accord, accepté par le procureur et les avocats de la victime, selon eux, la peine prévue a été purgée par leur client, un point de vue partagé par le tribunal de Cracovie.



Hommages à des artistes et hommes de culture

«Ma piste aux étoiles», galerie de portraits signée Nadjib Stambouli

■ Le recueil de portraits intitulé «Ma piste aux étoiles» de Nadjib Stambouli, paru récemment aux Editions Casbah, retrace les itinéraires de figures artistiques et journalistiques des années 1970-80, restituées à travers leur vécu, exploré comme piste de travail.

Par Yazid Madi

L'ouvrage de 117 pages, préfacé par le journaliste et écrivain Arezki Metref, livre des souvenirs lointains évoquant l'immersion de l'auteur dans l'univers culturel et sa proximité d'un panel de figures marquantes rendues accessibles grâce à son métier de journaliste culturel.

«Ma piste aux étoiles» promène le lecteur dans cet univers artistique, journalistique et littéraire que Nadjib Stambouli tente de restituer à travers ces portraits-hommages décrivant ces personnages flamboyants dans leurs traits singuliers, révélateurs de leur personnalité.

Ces portraits, finement élaborés, se prolongent à travers les multiples facettes de ces intellectuels porteurs d'une Algérie plurielle et moderne, à l'instar de l'écrivain Kateb Yacine, les journalistes Saïd Mekbel, Abderrahmane Mahmoudi, Tahar Djaout, les comédiens et dramaturges Azzedine Medjoubi, Abdelkader Alloula, Agoumi, Fellag et Sonia ou encore les poètes Djamel Amrani, Benmohamed et son regretté père, Mahboub.

Ce dernier, que l'auteur a ressuscité à travers son parcours artistique, était un homme de théâtre et poète, auteur de chants patriotiques dont le fameux «Min djibalina».

Des faits concrets, agrémentés de boutades racontées de façon instructive, parsèment l'œuvre de Nadjib Stambouli qui, par son talent de conteur, dresse le portrait d'une époque révolue qui regorgeait de talents.

Dans un style élaboré alliant registre journalistique et littéraire, l'auteur s'attarde sur le vécu de ces personnages, un aspect qui devient le fil conducteur de cette «piste aux étoiles».

De toutes ces anecdotes amusantes, il insère celle du comédien et dramaturge assassiné en 1995, Azzedine Medjoubi, qui «sortait seul au crépuscule sur la plage pour travailler sa voix qu'il a cassée jusqu'à en devenir aphone».

Autre boutade hilarante : un jeune qui se croyant malin et voulant enregistrer le concert lors d'une fête familiale alors qu'il savait que le chanteur El Hadj M'hamed El Anka interdisait ce genre de pratique, avait dissimulé le micro du magnétophone dans le vase de fleurs posé aux côtés du maître. Celui-ci a recouvert le micro d'un verre rendant impossible tout enregistrement.

Son entourage professionnel composé d'un panel de journalistes notoires à l'image de Bachir Rezzoug, Abdelkrim Djaâd, Tahar Djaout ou encore Abderrahmane Mahmoudi, ont laissé en lui une admiration à la limite de la vénération, imprimée sur toute son œuvre. L'auteur de «Ma piste aux étoiles» retient



de ses collègues journalistes, dont certains ont été assassinés par le terrorisme intégriste, des qualités humaines et une mémoire plurielle incarnée dans cette œuvre.

Né en 1953, Nadjib Stambouli a totalisé une expérience d'une trentaine d'années d'exercice dans les rubriques culturelles de nombreux titres de la presse nationale.

«Ma piste aux étoiles» est son deuxième ouvrage après «Impact», un recueil de chroniques sorti en 2004. Y.M./APS

Le festival de jazz de Constantine s'ancre dans les mœurs

DimaJazz, la plus belle fête musicale

Le Festival international de jazz de Constantine (DimaJazz), déjà très attendu et bien suivi, devra pour sa 13^e édition relever le défi de remplir une grande salle de spectacles, dans une ambiance colorée marquée par le déroulement de l'année de la culture arabe dans cette grande ville de l'est algérien.

Habituellement organisé au mois de juin de chaque année au théâtre régional de Constantine ou au Palais de la culture Malek-Haddad, qui ne peuvent accueillir plus que quelques centaines de personnes chacune, DimaJazz s'invite cette fois, du 27 novembre au 3 décembre, dans la grande salle de spectacles Ahmed-Bey d'une capacité de 3 000 places.

Dédiée à la Palestine meurtrie, ce 13^e DimaJazz accueillera également l'artiste activiste palestinien, le luthiste Tamer Abu

Ghazaleh, et commémorera le 10^e anniversaire de la disparition d'un des membres fondateurs de l'évènement, Aziz Djemame.

Une organisation particulière

Malgré son institutionnalisation en 2007, le DimaJazz reste l'un des rares événements musicaux algériens payants. Les tickets, dont le prix varie entre 400 DA et 600 DA selon le programme, sont en vente au Palais de la culture Malek-Haddad depuis mercredi. Des abonnements fixés à 1 000 DA pour sept concerts sur les huit programmés, sont également proposés à la vente.

Pour cette édition, les organisateurs ont prévu, par ailleurs, des navettes gratuites assurant le transport du public après les spectacles vers différents quartiers de la ville pour tenter de remplir l'immense salle de

spectacles.

Le DimaJazz reste également le seul événement musical à commercialiser des compilations des précédentes éditions, les albums des artistes à l'affiche ou des produits dérivés du festival.

Le festival «Off», une scène de rue, créé pour encourager les groupes locaux de différentes régions d'Algérie, a été retiré du programme de l'évènement depuis deux ans au même titre que les master class.

Fondé en 2003 par l'association Limma, le Dimajazz a su rassembler les plus grands noms du jazz mondial à l'instar de l'Américain Boney Fields, du pianiste malien Cheick Tidiane Seck et du Nigérien Keziah Jones, tout en restant un tremplin pour les formations algériennes comme Sinoudj, Madar et Aminoss.

Adéla S./APS

Concert de Felicia Bongiovanni

Le bel canto italien dans toute sa splendeur

La cantatrice italienne, Felicia Bongiovanni, a fait découvrir au public constantinois jeudi soir au théâtre régional grâce à sa voix et son jeu de scène tout en «nervosité dramatique» propre à l'opéra italien, le bel canto italien dans toute sa splendeur.

Accompagnée du pianiste Lorenzo Turchi-Floris, la diva italienne dont le regard dégage... de la voix, élégante dans une belle et longue robe noire, a entonné les plus grands clas-

siques de la musique lyrique devant un public envouté, en présence de l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michel Giacomelli.

Dans un cadre idyllique, la cantatrice a entamé son concert avec un extrait de l'opéra de Giacomo Puccini, «Bohème», avant d'enchaîner avec un morceau choisi de La Traviata de Giuseppe Verdi.

La séduction opère, la magie aussi, et la voix sublime entonne «Norma» de Vincenzo Bellini

et revient à Puccini pour lancer «Tosca», offrant un moment musical gracieux et radieux.

Après le concert, Felicia Bongiovanni a fait part à l'APS de sa «joie» de découvrir au TRC un public «si nombreux, si chaleureux et si accueillant composé de beaucoup de jeunes».

Elle a également ajouté que le chant lyrique est aussi «une pulsion d'émotions et un flux de sensations» et l'artiste transmet à son audience.

De son côté l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michel Giacomelli, a indiqué à l'APS que la participation italienne à l'année culturelle arabe qu'abrite Constantine se poursuivra le 9 décembre prochain avec un spectacle de danses, œuvre d'une troupe italienne qui se produira à la salle de spectacles Ahmed-Bey.

Felicia Bongiovanni se produit aujourd'hui samedi à la salle El Mouggar, Alger.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8^e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre : exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd, Alger)

Jusqu'au 28 novembre : Exposition collective autour de l'œuvre de Mohammed Dib, avec la participation de Hicham Belhamiti, Maya Ouarda, Bencheikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djellil, Fethi Hadj Kacem. Commissaire de l'exposition : Mourad Krinah.

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)

Samedi 28 novembre à 19h30: Concert de la soprano italienne Felicia Bongiovanni, avec la participation du pianiste Lorenzo Turchi Floris (navette gratuite pour la salle El-Mouggar au départ de l'Institut culturel italien).

Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Du 28 au 30 novembre : Journées internationales du film de femmes.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours : Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni /USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances : 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télémy, Alger)

Chaque jour : Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 30 novembre : Exposition-photos «Machahid min bladi» des photographes Yacine Hamoudi de Béjaïa et Amroui Mourad d'Oum-El-Bouagui

Coup-franc direct

Accepteront-ils le deal ?

Par Mahfoud M.

Les présidents de clubs professionnels auraient trouvé un compromis avec le patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, avec lequel ils se sont réunis sur la question du financement après la promesse de leur octroyer des sponsors étatiques pour tenter de sauver le professionnalisme, vu que beaucoup d'entre eux ont des difficultés à gérer leurs formations. Toutefois, en échange, le président de la fédération leur a demandé de plafonner les salaires accordés aux joueurs. Il faut savoir que les clubs des Ligues I et II se mettent dans une situation très difficile et n'accordant pas leurs salaires aux joueurs qui, de ce fait, les attaquent auprès de la commission des litiges. Ce problème est récurrent et les clubs s'endettent à chaque fois. Mais peut-on dire qu'ils devraient accepter ce deal quand on sait que les présidents subissent les pressions de la rue et font tout pour ramener les meilleurs joueurs même s'ils ne peuvent pas tenir leurs engagements et les payer. Ces dirigeants devraient savoir, pourtant, qu'ils n'ont pas d'autre choix que de se conformer à ces orientations, d'autant que le niveau de notre championnat ne justifie pas les grandes sommes accordées aux joueurs.

M. M.

AG extraordinaire de la FAF De nouveaux statuts adoptés

L'ASSEMBLÉE générale extraordinaire (AGEX) de la Fédération algérienne de football (FAF), tenue mercredi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger), a adopté à l'unanimité ses nouveaux statuts et le règlement intérieur, a indiqué l'instance dirigeante du football algérien.

Le patron de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, qui a présidé les travaux de l'AGEX pour la mise en conformité de ses statuts dans les délais requis, a soumis aux 98 membres présents

sur les 108 que compte l'AG, les nouveaux statuts et le règlement intérieur qui, après débat, ont été adoptés à l'unanimité.

Lors de cette AGEX, un hommage a été rendu à Abdenour Bekka, ancien président de la FAF et à Bourouhou Salim, vice-président de la Ligue de football de la wilaya d'Alger, décédés récemment.

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale extraordinaire, les présents ont observé une minute de silence en hommage à tous les acteurs du football algérien décédés.

Championnat arabe des clubs de Handball La JSE Skikda ne disputera pas la compétition

LE PRÉSIDENT de la JSE Skikda, Yacine Aliout, a annoncé jeudi que son club, privé de quatre de ses joueurs sélectionnés en équipe nationale, ne se déplacera pas à Sousse (Tunisie) pour prendre part au championnat arabe des clubs champions de handball messieurs (1-8 décembre 2015). L'entraîneur national Salah Boucheckeriou a convoqué mercredi dernier 22 joueurs pour les deux prochains stages des Verts, en vue de la coupe d'Afrique des nations 2016 prévue en Egypte (21-30 janvier). Le gardien Réda Ydri et les joueurs de champ Amine Bencheikhchoukh, Oussama Boudjenah et Rédouane Saker, sociétaires de la JSE Skikda, figurent sur cette liste. «Nous n'allons pas participer à ce championnat arabe sans quatre de nos cadres. A quoi ça servira de se déplacer sans nos principales armes ?», s'est-il interrogé. Notre équipe n'ira pas à Sousse pour faire de la simple figuration», a déclaré Aliout.

La JSE Skikda a été versée dans la poule B avec l'autre représentant algérien, le CR Bordj Bou Arréridj, l'Etoile du Sahel (club organisateur), Assafa (Arabie Saoudite) et Al Itihad (Libye), selon le tirage au sort effectué jeudi à Sousse.

Le CRB Baraki, 3^e représentant algérien dans cette compétition arabe, évoluera dans

la poule A en compagnie de Makarem Mahdia (Tunisie), d'Al-Ahly (Arabie Saoudite), de Ghouroun (Palestine) et d'Annejma (Libye). «Cette décision est définitive. Notre direction a envoyé à la Fédération algérienne (FAHB) une correspondance il y a 15 jours. Nous n'avons reçu de réponse qu'il y a trois jours de l'instance fédérale», s'est-il plaint.

«L'année passée, deux joueurs du GS Pétroliers (Slahdji et Berkous, ndr) avaient participé avec des clubs étrangers au Super Globe (Coupe du monde des clubs), ratant plusieurs stages de l'équipe nationale qui se préparait pourtant au Mondial, la plus grande et la plus importante compétition. Personne n'a parlé d'intérêt de l'équipe nationale. C'est du poids deux mesures», a pesté Aliout qui se trouvait au siège de la FAHB pour «avoir des explications».

Le CRB Baraki est presque dans la même situation avec son gardien Boussmal Adel et ses joueurs Daoud Hichem et Abdi Ayoub, sélectionnés chez les Verts, tout comme les sociétaires du CR Bordj Bou Arréridj, Hammouch Abdenour et Loudj Mohamed.

Mais le patron du CRBBA, Adlene Achacha, a fait savoir que son équipe sera présente à Sousse.

Ligue 1 Mobilis (13^e j) Le choc USMA-USMH en vedette

■ Le derby algérois entre le leader, USM Alger, et le troisième, USM EL Harrach, devrait constituer l'affiche phare de la 13^e journée de la Ligue 1 Mobilis.



Les Rouge et Noir en appel

Par Mahfoud M.

L'USMA, qui a consolidé sa place en tête du classement avec 26 points après le nul ramené de Béchar face à la JS Saoura (1-1) mardi soir pour le compte de la mise à jour du calendrier, tentera de confirmer et décrocher le titre honorifique de champion d'hiver. La mission s'annonce quelque peu ardue pour les Usmistes qui seront amoindris par plusieurs joueurs, notamment ceux qui sont en EN Espoirs et qui disputent à partir de demain la CAN des U 23, contre un adversaire qui reste sur une belle série et qui compte bien enchaîner un nouveau succès contre le premier. En effet, il faut savoir que l'USMH ne souhaite pas se relâcher lors de ce derby ; elle fera tout son possible pour l'emporter

et donc confirmer sa bonne santé. Le CR Belouizdad, qui a raté la victoire lors de la précédente journée devant l'USM Blida (1-1), compte renouer avec le succès à l'occasion de la réception de la JS Saoura qui est restée sur un nul face à l'USMA. Les hommes du coach français Alain Michel devraient a priori confirmer leur invincibilité à domicile.

Le CS Constantine, qui se trouve à une longueur de la zone de relégation et qui est plus que jamais dans une situation difficile, reçoit le Mouloudia d'Alger qui a retrouvé des couleurs après son succès face au MCO (1-0). La partie devrait être très intéressante à suivre. Les Sanafirs ne comptent pas laisser passer cette occasion et se donneront à fond pour tenter de prendre les trois points, alors que les Vert et Rouge souhaitent

bien négocier cette sortie et revenir au moins avec le point du nul. Le MC Oran recevra le NA Hussein Dey avec la ferme intention de l'emporter et s'éloigner de la zone rouge. Les Hamraoua sont au pied du mur et n'ont plus droit à l'erreur. En bas du tableau, RC Relizane jouera face à l'USM Blida (10-14 pts) et la JS Kabylie affrontera l'ASM Oran, avant-dernier. Les formations locales devraient l'emporter même si en football tout reste possible.

M. M.

LE PROGRAMME :

Samedi 28 Novembre 2015 :	
MCO-NAHD	(16h)
USMA-USMH	(16h)
CRB-JSS	(16h)
RCR-USMB	(15h)
JSK-ASMO	(16h)
CSC-MCA	(16h)

CAN U23 L'EN prête pour l'Egypte

Les deux adversaires du premier match du groupe B, l'Algérie et l'Egypte, sont déjà à pied d'œuvre à Saly, ville balnéaire à 5 km de Mbour (elle même à 70 km au sud de Dakar), où se joueront les deux premiers matchs des Verts. Les deux sélections se trouvent dans deux hôtels mitoyens, le Saly Hôtel et Les Filaos, certains membres de la délégation égyptienne se trouvent d'ailleurs côté algérien faute de places. Les deux nations, qui vont en découder dimanche 29 novembre à 15h au stade Caroline-Faye de Mbour, se sont entraînées sur la pelouse synthétique de cette petite enceinte d'à peine 5 000 places, les Pharaons à 14h30 et les Fenneccs à 15h30. Un quart d'heure ouvert puis le huis clos. Hier, les deux équipes se sont entraînées au complexe des Diambars, centre de formation flamboyant créé par les anciens joueurs Jimmy Adjovi Bocco et Bernard Lama, entre autres, doté de 6 terrains de football.

Schürmann : «Nous ferons le maximum»

L'entraîneur de la sélection algérienne de football (U23), André-Pierre Schürmann, a estimé que le tournoi s'annonce relevé et que son équipe fera le maximum pour décrocher la qualification pour Rio 2016. «Il faut être enthousiaste et avoir confiance dans nos moyens. On est parmi les huit meilleurs d'Afrique et on va tout faire pour aller le plus loin possible dans le tournoi», a déclaré le technicien suisse.

Forte de 44 personnes dont 21 joueurs, et présidée par le directeur technique national de la FAF Toufik Korichi, la délégation algérienne est à pied d'œuvre à Dakar depuis jeudi dernier.

«Contre la Sierra Leone, beaucoup de personnes ne pensaient pas qu'on allait se qualifier, maintenant c'est à nous d'avancer dans le tournoi qui s'annonce

d'un niveau très relevé», a ajouté André-Pierre Schürmann.

L'entraîneur de la sélection algérienne est également revenu sur la préparation de son équipe, estimant que les stages effectués à Sidi Moussa ont été bénéfiques pour la progression tactique des joueurs et de la qualité de jeu fournie par son équipe.

«Il faut rester concentrés et aborder la compétition avec un esprit de gagnant pour aller le plus loin dans le tournoi et atteindre nos objectifs», a insisté le sélectionneur national.

Au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans la poule B dont les matchs seront disputés à Mbour (Sénégal), et affrontera l'Egypte le 29 novembre 2015, le Mali le 2 décembre 2015 et le Nigeria le 5 décembre.

Le groupe A est constitué du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie et de la Zambie. Les trois premiers du tournoi se qualifieront aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro-2016.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tramway d'Alger

Le trafic encore interrompu à cause des intempéries



Ph. > D. R.

LE TRAFIC du tramway d'Alger a été interrompu ce vendredi matin jusqu'à 8h en raison d'inondations de la plateforme des voies sur l'ensemble de la ligne Est, a indiqué la Société d'exploitation des tramways (Setram) dans un communiqué.

Cette interruption est survenue suite aux recommandations des services de la sécurité et de

la Protection civile afin de garantir la sécurité des voyageurs, explique la même source.

L'exploitation en mode nominal a repris progressivement à partir de 8h40, précise la Setram soulignant que des perturbations sont encore à prévoir, du fait des risques d'intempéries.

T. G.

Les syndicats intensifient les efforts pour réussir leur action

Marche nationale au Maroc le 29 novembre

LA TENSION entre le gouvernement et les principaux syndicats au Maroc est montée d'un cran après l'annonce par ces derniers de leur plan d'action en prévision de l'organisation de la marche de protestation prévue fin novembre à Casablanca.

Le comité de coordination syndical a intensifié les réunions et les contacts entre les responsables de l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM) et la Fédération démocratique du travail (FDT) en vue de garantir la réussite de la marche nationale.

Les organisateurs prévoient la participation de plus de 30 000 personnes à cette la marche nationale prévue le 29 novembre.

Dans une déclaration au journal «El Ahdath El maghribia», Abdelkader Zaër, membre dirigeant de la CDT a indiqué que les contacts se poursuivaient entre les responsables syndicaux pour «finaliser les préparatifs» de la marche nationale.

Outre la marche du 29 novembre, le plan d'action syndical prévoit un sit-in ouvrier le 8 décembre prochain, une grève nationale de la Fonction

publique et des collectivités territoriales le 10 décembre, un autre sit-in des travailleurs à Rabat et une grève générale nationale des secteurs privé et public.

Les principales revendications portent sur une augmentation générale des salaires et des pensions de retraite, le respect des libertés syndicales, l'alignement du SMIG des secteurs des services, de l'industrie, de l'agriculture et la sylviculture.

Les syndicats font également pression pour l'ouverture de négociations sectorielles afin d'aboutir à la signature de conventions collectives, à l'élaboration d'une politique générale de l'emploi et à la suppression du travail temporaire et précaire.

Cette montée de fièvre syndicale se veut une réaction aux augmentations consécutives des prix qui touchent au pouvoir d'achat du citoyen et à certaines dispositions contenues dans le projet de loi de finances 2016.

Des associations politiques et des droits de l'Homme ainsi que des syndicats sectoriels ont exprimé leur soutien à la démarche des quatre syndicats, appelant leurs militants à prendre part à la marche.

L. M./APS

LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES



Louvis

Djalou@hotmail.com

Violences faites aux femmes à Béjaïa

Pas moins de 45 cas enregistrés depuis le début de l'année

■ Pas moins de 45 femmes ont été victimes de violences, (physique, verbale, harcèlement sexuel, pression, discrimination, etc.) depuis le début de l'année en cours jusqu'au 30 octobre dernier.

Par Hocine C.

Ce chiffre a été enregistré par la sûreté de la wilaya de Béjaïa et rendu public par la commissaire principale Khoukha Bouamaâza jeudi dernier sur la radio locale. Il est évidemment loin de la réalité des choses dans la mesure où les femmes victimes de diverses violences n'osent pas porter plainte ou dénoncer les faits publiquement à cause des tabous que constitue ce genre de choses dans notre société. Parmi ces dernières, 39 femmes ont été victimes de coups et blessures, 01 d'homicide volontaire, 30 d'atten-

tats à la pudeur, etc. On retrouve parmi elles 31 mariées, 02 femmes divorcées, des veuves et des célibataires. En 2014, pas moins de 55 affaires liées aux violences contre des femmes ont été également enregistrées par la sûreté de la wilaya de Béjaïa. 53 femmes étaient victimes de coups et blessures, harcèlement sexuel et attentant à la pudeur. On retrouve 28 femmes mariées, 01 veuve, 04 femmes divorcées et le reste des victimes sont célibataires. A noter que plusieurs associations et organisations des droits de l'homme luttent depuis de très longues années pour l'abrogation du code de la famille, la parité homme-femme

et aussi contre les discriminations et veulent aboutir aussi à l'abrogation du code pénal. A noter que la direction de l'action sociale a organisé en collaboration avec la sûreté de wilaya une journée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes jeudi au campus Aboudaou à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. La sûreté de wilaya a présenté des statistiques relatives à ce fléau et mis en évidence le rôle de la police dans la lutte contre les fléaux sociaux et évoqué l'origine des violences faites aux femmes et autres.

H. C.

Du 19 au 24 décembre

8^e Festival de musique amazighe à Tamanrasset

LA 8^e édition du festival national de la musique amazighe, dédié à toutes les variantes de cette musique algérienne, se tiendra du 19 au 24 décembre prochain dans la ville de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Ce rendez-vous annuel s'est imposé comme un tremplin pour les jeunes troupes de musique du Grand Sud mais aussi comme une occasion de mettre en valeur le patrimoine musical traditionnel de la région de l'Ahaggar comme le tindi ou l'imzad. Le festival qui vise à prospecter de nouveaux talents tout en œuvrant à la préservation d'un pan important de l'identité culturelle algérienne, organise également des spectacles dans

les localités éloignées de Tamanrasset comme In Guezzam ou Tahabort. A la même période, la capitale de l'Ahaggar devrait également accueillir le 6^e Festival international Abalessa Tin-Hinan pour les arts de l'Ahaggar (Fiataa), la seule manifestation internationale dans le Sud du pays initialement prévue pour le mois de novembre. D'abord fixé au 1^{er} novembre, le Fiataa a été ensuite programmé le 25 du même mois puis le 2 décembre avant d'être encore reporté à une date ultérieure, selon le commissaire de la manifestation qui n'est «pas en mesure» de communiquer la prochaine date de ce festival, un événement institutionnalisé et budgétisé. Très attendu par les

habitants de la région – le Fiataa accueillant jusqu'à 10 000 spectateurs par soirée – par les touristes de passage dans l'Ahaggar et la quarantaine d'associations culturelles associées à l'organisation, le festival est devenu au fil des années un rendez-vous très couru dans une région où l'activité culturelle fait cruellement défaut.

Se déroulant généralement en plein air, dans le site paysager de Tidessi, le Fiataa prévoit, en plus des grands spectacles de musique de la région du Sahel, des ateliers dédiés au tifi-nagh, aux danses et musiques traditionnelles africaines, aux arts plastiques et à l'artisanat local.

Racim C.